

## Passerelle du pont Maréchal-Leclerc

La passerelle a été conçue pour s'intégrer harmonieusement dans son environnement et répondre aux contraintes d'un site classé en zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP). Dans ce site de qualité, l'utilisation de l'acier permet une écriture fine qui dialogue avec la massivité du pont. La passerelle offre également aux promeneurs un espace protégé au cœur d'un site répertorié au patrimoine mondial de l'Unesco.



### Programme :

Aménagement d'une passerelle en encorbellement, longeant le pont Maréchal Leclerc côté aval, pour assurer un meilleur partage de la voirie avec piétons et cyclistes

**Date de réalisation :** 2012

### Concepteur(s) :

GROUPEMENT JEAN MULLER  
INTERNATIONAL (EGIS JMI)  
STRATES ARCHITECTES

### Maître d'ouvrage :

Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire (AggLO)

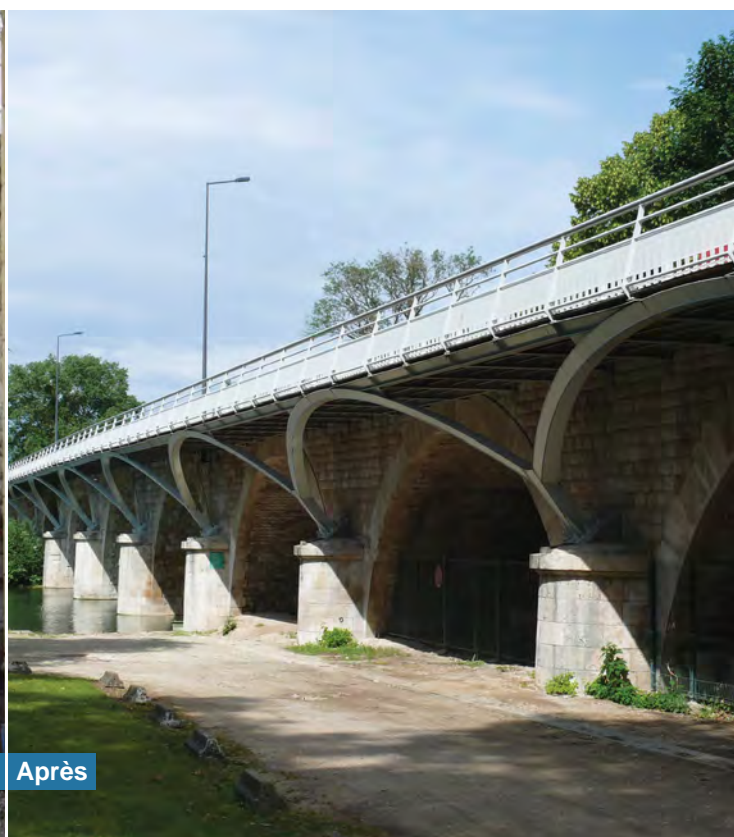
### Coût :

Coût des travaux : 3 280 000 €  
(construction de la passerelle - AggLO :  
2 540 000 € TTC et remise en état du  
pont - Conseil général du Loiret : 740 000  
€ TTC)

*Photos : CAUE du Loiret*



Avant Après





## Qualité(s) d'usage

D'une longueur de 280 mètres (190 mètres pour franchir le Loiret) et d'une largeur de 2,30 mètres, la passerelle permet aux piétons, aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite de longer le pont en toute sécurité.

La plus grande partie de la structure a été posée de nuit afin de limiter la gêne pour les usagers.

## Système(s) constructif(s)

La structure métallique s'adosse en encorbellement aux pierres du vieux pont de 1870 grâce à onze arcs appuyés sur les arrière-becs en maçonnerie.

